



« Eduquer, c'est aimer. » St Marcellin CHAMPAGNAT

Règlement financier 2020-2021 GRILLE D'APPEL A CONTRIBUTION

Coût trimestriel pour un enfant



A titre indicatif

Au sein de notre Maison, le Groupe Scolaire St Marcellin CHAMPAGNAT, comme dans tout établissement catholique d'enseignement, il est demandé aux familles une contribution financière.

Destinée à couvrir les frais liés au caractère propre ainsi que les travaux et investissements concernant les bâtiments et le matériel, **cette contribution ne doit toutefois pas constituer un obstacle à l'inscription, c'est bien le projet d'Education de votre enfant qui doit primer.** Le Chef d'établissement reste à votre écoute pour étudier toute problématique à ce sujet.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la contribution financière, vous pouvez contacter **Madame DENIS** (pour l'école) au **04 77 26 47 69** ou par email : ecole-champagnat@wanadoo.fr / **Madame BRUN** (assistante de direction & comptable pour le collège) au **04 77 26 32 79** ou par e-mail : champagnat.compta@orange.fr.

CALCUL DE LA CONTRIBUTION

C'est votre REVENU FISCAL DE REFERENCE qui décide de votre tranche. **Dans un souci d'équité envers les familles, nous vous demandons de fournir les photocopies de l'avis d'imposition, sans cet avis de votre part, nous serions amenés à appliquer la contribution la plus élevée.**

REVENU FISCAL DE REFERENCE (figurant sur votre dernier avis d'imposition)		CONTRIBUTION TRIMESTRIELLE ECOLE			CONTRIBUTION TRIMESTRIELLE COLLEGE		
		ECOLE	Frais fixes	TOTAL	COLLEGE	Frais fixes	TOTAL
Tranche jusqu'à 20 926 €	A	89.39	15.00	104.39	93.60	38.35	131.95
Tranche de 20 926 € à 24 133 €	B	121.30	15.00	136.30	130.87	38.35	169.22
Tranche de 24 133 € à 27 525 €	C	140.51	15.00	155.51	149.51	38.35	187.86
Tranche de 27 525 € à 30 038 €	D	163.92	15.00	178.92	177.96	38.35	216.31
Tranche de 30 038 € à 32 677 €	E	187.33	15.00	202.33	203.14	38.35	241.49
Tranche de 32 677 € à 35 067 €	F	206.50	15.00	221.50	220.31	38.35	258.66
Tranche de 35 067 € à 37 333 €	G	221.41	15.00	236.41	236.32	38.35	274.67
Tranche de 37 333 € à 43 338 €	H	249.12	15.00	264.12	272.53	38.35	310.88
Tranche de 43 338 € à 49 338 €	I	268.26	15.00	283.26	308.45	38.35	346.80
Tranche supérieure à 49 338 €	J	287.90	15.00	302.90	344.46	38.35	382.81

FRAIS FIXES

Les frais fixes englobent :

- la cotisation **UDOGEC**
- les frais d'envois et le forfait annuel pour l'espace numérique **ECOLE DIRECTE**
- la carte de restaurant scolaire
- les cahiers d'activités (français et latin collège)
- les fournitures **ARTS PLASTIQUES** et **TECHNOLOGIE** (collège)
- le carnet de liaison (collège)
- ...

Groupe scolaire Saint Marcellin Champagnat
(Ecole-Collège) Rue Jules Ferry - 42110 FEURS

☎ 04 77 26 12 68 📠 04 77 26 32 78

✉ champagnat.direction@orange.fr

www.groupe-scolaire-champagnat.fr

REDUCTION DE FAMILLE

Réductions Frais de scolarité (hors frais fixes) :

- 10 % pour 2 enfants dans l'établissement
- 25 % pour 3 enfants dans l'établissement
- **Gratuité** à partir du 4^e enfant au sein du groupe scolaire

FACTURATION

3 factures trimestrielles seront envoyées directement sur le site Ecole Directe en octobre, janvier et avril.

Le règlement de la facture se fera :

- par **prélèvement automatique** entre le 15 et 20 de chaque mois
- par **chèque bancaire, espèces ou carte bancaire (sur le site Ecole Directe)** en 3 mensualités avant le 15 de chaque mois ou en une seule fois au début de chaque trimestre

En cas de non-paiement de la scolarité, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'enfant l'année scolaire suivante (cf. Convention de scolarisation)

Pour tout échange de courrier par Lettre Recommandée (décisions disciplinaires, règlement de scolarité...), les frais d'envoi seront à la charge de la famille et apparaîtront sur la facture trimestrielle.

FRAIS ANNEXES

Pour le collège, l'engagement de votre enfant dans certaines activités (UNSS, options & ateliers) peut engendrer des frais supplémentaires. **La facturation est fractionnée en 3 trimestres :**

- 21 € / an (3 * 7€) : cotisation **UNSS** (rugby, basket, tennis, danse, VTT, badminton)
- 30 € / an (3 * 10€) : cotisation **MAC** (spectacles, classe orchestre, intervenant extérieur)
- 45 € / an (3*15€) : cotisation **MAC** (spectacles, cours de guitare, intervenant extérieur)
- 120 € / an : cotisation cours de **guitare** (hors MAC)
- 30 € / an (3*10€) : **OPTION et ATELIER THEATRE** (spectacles à la Comédie)
- 180 € / an (3*60€) pour l'**EQUITATION** (la licence FFE étant prise en plus auprès d'un club/centre équestre).
- 21 € / an (3*7€) pour la formation « **Prévention Secours Civiques Niveau 1** » (PSC1) pour les 3èmes (sauf délégués) – **NON MIS EN PLACE A CE JOUR EN RAISON DES PROTOCOLES SANITAIRES**
- 9€ / an (3*3€) pour la location d'un casier au collège

Par ailleurs, dans le cadre de l'accompagnement de votre enfant des prestations peuvent être réalisées suivant les besoins (notre établissement prenant en charge 50% du coût) :

- 80€ restent à la charge de la famille pour un bilan WISC IV/WISC V avec notre psychologue partenaire
- 75€ restent à la charge de la famille pour un bilan avec Service de Psychologie et d'Orientation (SPO)
- 60€ restent à la charge de la famille pour un bilan d'orientation avec une conseillère extérieure

RESTAURANT SCOLAIRE

Prix des repas (**incluant** la part alimentaire, les frais de fluide, de personnel, de matériel et l'encadrement sur le temps méridien). Possibilité de régler par Carte Bancaire sur le site Ecole Directe.

Maternelle	Primaire	Collège
4,30 € le repas (43,00 € les 10 repas)	4,70 € le repas (47,00 € les 10 repas)	5,10 € le repas (51,00 € les 10 repas)

SERVICES COMPLEMENTAIRES

Accueil dès 7h30 (école et collège)	GRATUIT
Garderie maternelle et CP (de 16h15 à 18h30 payante à partir de 17h)	2,00 €
Etude Primaire (de 16h15 à 18h30 payante à partir de 17h)	2,00 €
Etude du soir Collège (de 16h50 à 17H50)	1,00 €